

**Destinataires:**

Monsieur Bernard Virel, journaliste au journal *La Voix du Nord*,  
Monsieur Brendan Troadec, journaliste au journal *La voix du Nord*.

**Pour information:**

Monsieur le Préfet du Nord,  
Monsieur le Préfet du Pas de calais,  
Monsieur les Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais,  
Monsieur le Président du Conseil Général du Nord,  
Monsieur le Président du Conseil Général du Pas de Calais,  
Madame, monsieur le Député du Nord et du Pas de Calais,  
Madame, Monsieur le Sénateur du Nord et du Pas de Calais,  
Madame, Monsieur le Maire.

Nous tenons à réagir au dossier consacré à l'éolien dans les éditions des 18 et 19 octobre 2013.

Comme d'habitude, votre quotidien campe sur la même ligne éditoriale concernant l'éolien industriel. Vous n'abordez jamais les vrais problèmes et le simplisme de vos analyses est récurrent.

Vous réduisez les arguments des opposants à la simple défense de leur intérêt personnel, «*pas dans le fond de mon jardin ou derrière mon château*» au détriment des populations locales, «*l'argent des éoliennes sert pour notre jeunesse, permet d'investir dans la piscine...*». C'est une façon de gommer les vraies questions qui pourraient intéresser vos lecteurs tout en décrédibilisant les opposants des deux côtés de la frontière Franco-Belge.

Ce n'est pas la première fois que nous tentons de faire valoir les arguments factuels qui suivent, votre journal n'en tenant jamais compte dans ses articles.

**1. Quelques considérations techniques gênantes.**

---

«*Les éoliennes installées vont pouvoir alimenter des milliers de foyers, le vent c'est gratuit, c'est une énergie propre et non polluante, elles diminuent les émissions de CO<sub>2</sub>, ça rapporte de l'argent à la commune...*». Discours habituel frôlant la désinformation. Il convient d'être beaucoup moins naïf.

***Une production électrique évanescence.***

Une machine de 2 MW peut fournir une puissance électrique maximale de 2 MW, mais les conditions optimales permettant de l'atteindre correspondent à une vitesse de vent de l'ordre de 15 m/s (55 km/h), au-delà, la progression est faible. En dessous de 15 m/s, les machines produisent peu ou rien.

Le temps réel de production d'une éolienne est à peine de 1 500 heures/an dans les meilleures zones possibles d'implantation qui sont saturées (B. Wiesenfeld. *Promesses et réalités des énergies renouvelables*. EDP sciences, 2013). On pose donc des parcs dans des endroits de moins en moins propices. Pour exemple, le projet d'Houdain-lez-Bavay (59 570)

est situé dans une zone très faiblement ventée (5m/s) selon le schéma régional éolien. Peu importe, les services instructeurs de l'état ont jugé bon d'implanter ces ventilateurs qui seront quasiment inefficaces. Une éolienne de 2 MW produira le plus souvent une puissance moyenne de 600 kW, et dans les cas les plus favorables, 1 400 kW. Le reste du temps, un parc éolien de 20 millions d'euros, n'est même pas capable d'alimenter votre grille-pain... Rappelons qu'il faut 2 500 éoliennes alignées sur 250 km pour équivaloir énergétiquement à une centrale nucléaire, ou encore 125 000 éoliennes de 2 MWe installées occupant 20 000 km<sup>2</sup> pour équivaloir au parc nucléaire français (lorsque le vent souffle).

***Une énergie propre... nous sommes priés de le croire.***

Pour construire et installer une éolienne de 2 MW, il faut émettre 4 500 tonnes de CO<sub>2</sub> (300 m<sup>3</sup> de béton à couler et à acheminer par camion (éco-taxe ?), 280 tonnes d'acier, 50 tonnes de verre-époxy difficilement recyclable, 40 tonnes pour le rotor, plusieurs centaines de litres d'huile...). Au moins 6 ans de fonctionnement sont nécessaires pour compenser le carbone émit. Mais lorsque l'éolienne ne produit rien ou pas grand-chose, soit 80% du temps, il faut lancer les centrales au gaz, fioul ou charbon, énergies très écologiques comme chacun sait.

***Le cas des terres rares où l'indignation écologique sélective à l'œuvre !***

Aucune manifestation véhémement de certaines bonnes âmes (écologistes, WWF, Greenpeace...) pour dénoncer les conditions d'exploitation apocalyptiques (Chine et Mongolie) de ces matériaux indispensables au fonctionnement des aérogénérateurs<sup>1</sup>. Le faible coût de ces matériaux est rendu possible par l'absence totale de normes environnementales à l'extraction. Il faut dire que les pandas occupent le devant de la scène et que Greenpeace est le porte-étendard quasi-officiel de l'industrie éolienne partout dans le monde. Y aurait-il des conflits d'intérêt sous-jacents ? Rappelons qu'une éolienne de 3 MW peut abriter jusqu'à 2 700 kg de néodyme-fer-bore-dyprosérium et praséodyme. En 2014, on attend à une demande de plus de 8 000 tonnes de la part de l'industrie éolienne<sup>1</sup>. De la pollution délocalisée durable pour une industrie solidaire et verte... Il faut signaler que face à la concurrence asiatique et sud-américaine, la France songe à ouvrir ses nombreux gisements pour redevenir indépendante et permettre le développement des EnR (Science&Vie, n°1154, novembre 2013). Nous attendons avec impatience la réaction d'EE-LV face à ce dilemme.

Chez-nous, la pollution lors de la phase d'exploitation des machines est due à un risque de dégradation du matériau en fonction de la température de fonctionnement élevée accompagnant la production d'électricité. Ces matériaux situés dans une enceinte placée dans les vents et l'hélice géante en fait un véritable aérosol géant dispersé sur le milieu naturel et inhalés par la population. Pour garantir l'efficacité des aimants à température élevée, les fabricants ajoutent des terres rares afin d'augmenter la température de Curie (température de perte de magnétisme du matériau). Une éolienne tourne quasi toute l'année (81%) produisant une puissance comprise entre 0 et sa puissance nominale. C'est donc toute l'année qu'existe le risque de dispersion dans l'environnement de ces composés de terres rares. L'exposition aux terres rares est suspectée d'altérer le développement cérébral et les fonctions cognitives des enfants dans les régions où le fond géochimique est élevé ou dans celles où des mines sont exploitées. Il est établi que la toxicité des terres rares est similaire à celle des métaux lourds. Alors que tout projet éolien implique une étude d'incidences sur l'environnement, le risque de pollution par les éléments rares n'est pas examiné ni avant ni après l'octroi du permis. Ce danger pourtant parfaitement connu des exploitants et des constructeurs est soigneusement occulté. Silence médiatique sépulcral, le principe de précaution mis à toutes les sauces pourrait éventuellement s'appliquer ici.

## **Quel est le coût réel du développement éolien, son impact sur le climat et l'économie ?**

---

De nombreux médias ont fait part de l'impact catastrophique de la fameuse transition énergétique sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et l'environnement outre-Rhin au profit des EnR et de la lignite<sup>2,3</sup>. Nous n'avons pas de gaz de schiste dans le Nord-pas de Calais, mais du charbon pour compenser l'intermittence de l'éolien et du solaire. Voilà une filière à redémarrer d'urgence dans le cadre du ministère du redressement productif et qui serait un excellent palliatif à l'intermittence de l'éolien et au chômage dans notre région. L'Allemagne ne se pose pas ce genre de question, puisque le pays construit actuellement 20 centrales électriques au charbon pour compenser la production erratique de ses milliers d'éoliennes et de panneaux solaire.

L'ADEME nous présente une note de 28 milliards d'euros/an entre 2030 et 2050, période dans laquelle la puissance nucléaire serait divisée par deux et le renouvelable intermittent multiplié par 7<sup>4</sup>. Il est prévu d'installer en France 11 000 éoliennes terrestres allemandes, danoises et chinoises pour la modique somme de 33 milliards d'euros. La dette française évaluée à 1 800 milliards d'euros, et le régime de retraite sont parti pour un déficit de 21 milliards en 2017<sup>5</sup>, trouver tout cet argent semble illusoire. Mr Altmeier, ministre de l'écologie Allemand, annonce que la facture de l'*Energiewende* dépasserait les 1000 milliards d'euros<sup>6</sup>. Les taxes sur l'énergie verte en Allemagne (taxe EEG) ont augmenté de 20%, ce qui commence à rendre nerveux beaucoup de gens. En France, les surcoûts de production vont de +71% à +858% par rapport au mix conventionnel. Encore plus fort, l'éolien et le solaire s'avèrent pathétiques en termes de lutte contre le CO<sub>2</sub> avec des coûts par tonne de CO<sub>2</sub> non-émise allant de 723 à 8 766 euros<sup>7</sup> ! Nous ne disposons toujours pas à ce jour d'information sur le tonnage de CO<sub>2</sub> évité par les éoliennes en France mais nous savons tous que la facture d'électricité explose grâce aux EnR, et ce n'est pas fini.

Un à un, les pays Européens débranchent la prise des EnR, les rêves se brisant sur les dures réalités économiques. Les médias commencent à dégriser et accordent enfin une place aux analyses critiques. En Allemagne, 800 000 personnes ont eu l'électricité coupée car elles ne pouvaient plus payer la hausse des factures d'électricité, dont 200 000 chômeurs de longue durée<sup>8</sup>. Les subventions pharaoniques payées par les contribuables vers les opérateurs constituent un transfert massif de richesse des pauvres vers les riches. La facture électrique des citoyens allemands a explosé avec un prix moyen de 26,8 centimes d'euros par kilowattheures. Les subventions à l'énergie verte étant garanties pendant 20 ans, ceci constitue un poison lent à la compétitivité, tout en favorisant l'explosion de la précarité énergétique. Toujours plus fort, 20% des centrales à gaz sont non rentables à cause des EnR qui inondent le réseau avec de l'électricité «préférentielle», tout en subventionnant le gaz non rentable et le charbon lorsque le vent ne souffle pas et que le soleil se cache<sup>8</sup>. La triple peine pour les citoyens allemands!

La situation est tellement délirante que récemment le Washington Post s'exclamait : *«L'Europe est devenue un cas désespéré d'énergie verte. Au lieu d'un modèle pour le monde à imiter, l'Europe est devenue un modèle de ce qu'il ne faut pas faire»*.

## 2. Black-out attendu mais subventions généreuses indues et emplois évanescents.

---

La désorganisation totale de l'Europe de l'énergie en grande partie résultant du cavalier seul de l'Allemagne et du développement délirant des EnR, rend la situation très critique. L'Europe est exposée à des pannes de courant massives en hiver, durant les pics de demande, en raison d'un manque de capacité de production due aux éoliennes principalement<sup>9,10</sup>. S'y associent la crise économique, l'impact du développement des gaz non conventionnels aux Etats-Unis, la fermeture des centrales au gaz, le poids des subventions aux EnR, les investissements menacés sur les «*utilities*»....

L'idée d'un arrêt des subventions aux EnR se fait de plus en plus pressante<sup>11</sup>, et fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de justice des communautés Européennes qui s'apprête à annuler l'arrêté tarifaire qui prévoit un prix d'achat préférentiel de l'électricité aux producteurs d'énergie éolienne<sup>12</sup>. L'atmosphère devient donc irrespirable pour les investisseurs, le lobby des EnR et les banques. C'est particulièrement vrai en Allemagne puisque la coalition CDU-SPD veut réduire les aides à l'éolien, filière qualifiée de «*sur-subventionnée*». D'où la débandade en bourse, puisque l'action de Nordex dégringolait de 19,6% à 11,05 euros le 11.11.2013, les valeurs solaires également (SMA solar : -1,58% à 28,74 euros). Que les acteurs allemands se rassurent, la France reste très généreuse avec les subventions à l'électricité verte, soutenant par là même l'industrie de nos voisins !

Votre ode aux emplois verts risque de tourner court. En 2012, Vestas, leader mondial de l'éolien, a vu son cours chuter de 83% en un an accompagné de 4 200 suppressions d'emplois et l'espagnol Gamesa a vu son titre dégringoler de 80%. EDP Renwables France, sert de cheval de Troie aux chinois. Nordex l'allemand chute de 60%, Enercon a procédé à une mystérieuse opération de transfert de son capital à une fondation «*pour préserver l'avenir*». Alstom tablant sur une hypothétique croissance éolienne, voit une dégradation de son secteur EnR dont les perspectives sont perçues comme «*léthargiques*» par les analystes<sup>13</sup>... En France, le Syndicat des Energies Renouvelables (SER) nous a vendu le chiffre de 60 000 emplois à terme, pour finalement parler de 11 000 tout en avouant que 1 000 emplois sont menacés par la crise éolienne.

Encore plus fort, syndicats et patrons sont unis contre les énergies renouvelables en Allemagne<sup>14</sup> !!! L'effondrement probable de la compétitivité industrielle du pays à cause de la cherté de l'électricité commence à inquiéter sérieusement les milieux économiques. Bosch, par exemple, abandonne la filière des renouvelables après 2,4 milliards de pertes en 3 ans touchant 3 000 emplois dont 250 en France. Il faut consulter le site en ligne du *Spiegel* du 09.11.2013 pour comprendre que l'«*exemple*» Allemand comporte des limites, puisque la capacité des parcs offshore sera diminuée d'ici 2030, que les parcs sur terre suivront la même tendance et que les exploitants devraient vendre leur production directement sur le marché sans prix de vente garanties à long terme. Rappelons qu'en France, chaque éolienne (2 MW) coûte plus de 140 000 euros/an à la collectivité pour son seul surcoût lié au tarif d'achat (1 562 millions d'euros en 2013) soit environ 70 000 euros/MW de CSPE pour le surcoût du tarif d'achat. Les quelques miettes financières saupoudrées auprès des collectivités locales par les promoteurs sont donc risibles.

L'Italie et l'Espagne se détournent de l'éolien après des années de folie spéculative. Le Royaume-Unis laisse tomber cette filière au profit du nucléaire aidé en cela par la Chine qui va devenir un acteur incontournable de l'atome civil. Soit dit en passant, nous sommes toujours leader mondial en ce domaine, chose qui semble insupportable à certain(e)s.

### **3. Informations diverses tout aussi désagréables.**

---

Le recel de prise illégale d'intérêt est un sport qui tente certains élus (Cf. affaires récente dans l'Orne et en Haute Loire), l'impact paysager et les nuisances supportées par les riverains à fait l'objet d'une condamnation par le TGI de Montpellier de la Compagnie du Vent (démolition de dix éoliennes). Cette jurisprudence a ouvert de très nombreux contentieux au civil. La situation est d'ailleurs tellement glauque, qu'une résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les réseaux et le financement des éoliennes en France a été proposée. Un audit des établissements financiers derrière les projets éoliens est en cours de réalisation par les associations anti-éoliens<sup>11</sup>. Vous ne dites rien du lobbying effréné du SER aux niveaux local, régional et national.

En attendant, nous raconter que des «*recours sont à vocation pédagogique*», dicit Maître Deharde (Cabinet GreenLaw), est d'un cynisme comique assez sidérant.

### **4. Câlinothérapie politico-économique.**

---

Rappelons que Denis Baupin (vice-président EE-LV de l'Assemblée Nationale) a été à l'origine d'un incident à l'Assemblée Nationale en cautionnant l'introduction d'un cavalier législatif lors du vote de la loi Brottes qui supprime tout avis conforme des communes et de leur groupement concernant l'implantation des éoliennes. Cette loi permet aux promoteurs d'implanter quasiment partout leurs moulins à subventions. Plus de 80% du territoire de notre région est éligible, ce qui doit vous ravir. Mais ce n'est pas tout, Mr Baupin milite frénétiquement pour la simplification et la sécurisation de la vie des entreprises. En clair, il s'agit cette fois de dessaisir les parlementaires de leur compétence environnementale, en supprimant la procédure ICPE et donc l'enquête publique, l'avis des collectivités territoriales et les droits de recours y afférant. L'expérimentation régionale (Basse-Normandie, Nord-pas de Calais...) du permis unique, sésame du jackpot pour les promoteurs est en cours. Autrement dit, il s'agit d'un grand bond en arrière, au temps où les grands projets n'étaient soumis à aucune discussion publique.

Les écologistes très vigilants sur le débat dit citoyen évoqué à la moindre peccadille, font preuve d'un autisme marqué sur la dépossession du débat au détriment des élus.

### **5. Un gourou chez les chtis. La pensée magique en mouvement.**

---

Jérémy Rifkin, célèbre économiste américains généreusement rétribué 350 000 euros par la région Nord-pas de Calais pour nous promettre la lune, semble avoir travaillé d'arrache-pied et nous propose un «*Master Plan*» miraculeux: 165 000 emplois, l'accès à une énergie verte à très faible coût, un passage quasi intégral aux EnR, tout cela en 2050<sup>15</sup>. Mr J-F. Caron (EE-LV) dans une transe extatique, oublie que le ticket «*Rifkinien*» pour le paradis s'élève à 200 milliards d'euros que la région devra déboursier jusqu'en 2050 pour atteindre les objectifs fixés par les 5 piliers qualifiés d'indispensables dont le stockage de l'électricité qui reste purement fantasmagique, le passage aux EnR qui risque d'être très onéreux en particulier pour les Rmistes de la région, que les interrogations plus que légitimes sur le compteur Lincky vont plomber le déploiement de l'internet de l'énergie, etc... Au fait, Mr Rifkin nous propose-t-il 2 500 éoliennes sur le territoire du Nord-pas de Calais pour sortir totalement des énergies fossiles selon son désir? L'intermittence et les faibles puissances impliquent que

l'éolien et le solaire ne peuvent-être qu'une énergie d'appoint compte tenu des contraintes de la physique qu'il ne faudrait pas trop facilement gommer. Certes quelques bonnes idée surnagent, le reste relève de la pure spéculation mais constitue «*d'ores et déjà un très bon plan médiatique*<sup>15</sup>». Tout est dit dans cette dernière phrase... Toujours est-il que notre ami Jérémie ne lit pas la presse locale, dont votre journal, qui titre que notre région est sur le podium des territoires les plus pauvres<sup>16</sup>. Les priorités «*rifkiniennes*» passent sous silence quelques éléments gênants comme par exemple les 300 millions d'euros/an non compensés destinés au financement du RSA et de l'APA versus les 5 milliards/an du plan Rifkin. Les 200 milliards d'euros du «*Master Plan*» miraculeux devront donc ressembler à la multiplication des petits pains. En attendant, les commentaires des internautes sur votre site<sup>16</sup>, laissent augurer des échéances électorales mouvementées, voire très inquiétantes.

## 6. Conclusion.

---

L'aspect comique de votre papier réside dans la réflexion profonde de Mr Cau (Vice-président du Conseil régional), qui se rattrape aux branches comme il peut en vantant l'investissement citoyen dans les éoliennes. Nous imaginons sans peine le succès d'une telle idée émanant d'écologistes bobos des beaux quartiers Lillois auprès des populations défavorisées de nos territoires<sup>17</sup>. Comique irrésistible après l'analyse de la situation «*précaire*» des investisseurs évoqué plus haut. L'exemple de l'investissement citoyen dans le capital du tunnel sous la Manche est une grande réussite qu'il convient de rappeler aux petits épargnants imprudents. Pour rappel, 82% des 1427 votants du sondage de France3 Nord-pas de Calais s'opposent à l'installation d'éoliennes près de chez-eux<sup>18</sup>.

Nous avons bien compris que de grands bouleversements sont en cours. Comment ne pas soutenir les politiques visant l'efficacité énergétique et par là même les économies d'énergie. Oui l'économie numérique sera un acteur majeur dans la transition qui se profile. Nous estimons cependant que les solutions proposées concernant les modes de production d'électricité, en particulier par l'éolien industriel, ne répondent pas aux attentes qui lui sont conféré.

Nous restons bien entendu, mais sans grande illusion, à votre disposition pour toute information où discussion portant sur autre chose que la défiguration du fond de notre jardin par des moulins géants tournant à coups de subventions publiques.

**Pour tout contact :**  
thierrylevent@sfr.fr  
contact@apeeva.fr

## **Collectif régional « NPC du vent ».**

---

### ***Association Nord-Maubeuge-Environnement.***

Bouillez Alain,  
Chauvency Bruno,  
Charles Dewinter.

### ***Association Houdain Environnement.***

Levent Thierry,  
Nicodème Andrée,  
Vasseur Manica

### ***Association pour la Préservation de l'Environnement de l'Ecaillon, de sa Vallée et de ses Alentours.***

Angot Gilbert,  
Plancke Bruno,  
Tintilier Philippe.

### ***Association « Protection cœur de nature Artois-Val de Sensée ».***

Cochet Bruno,  
Depret thierry.

### ***Association pour la défense de la Nature de l'Environnement et du cadre de Vie d'Auchy-Les-Mines et ses alentours.***

Desanlis Lydie,  
François Grégory,  
Riffart Philippe,  
Schmit Bruno.

### ***Association PACAVI Saint-Python.***

Beudin Jean-Michel,  
Montaye Michel.

### ***Association Haussois à contre-vent***

Julien Plichon.

### ***Association Hainaut-Malplaquet.***

Guillaumin Jean-Claude,  
Descamps Jean-Claude,  
Escouflaire Jean-Paul.

### ***Association de défense de l'environnement et des paysages flamands.***

Coubel Fabrice,  
Duez Jean-Paul,  
Gheerardyn Philippe  
Pruvost Guy

### ***Signataire à titre individuel.***

Decroix Alain.

### ***Elus***

Alain Fréhaut, maire de Bavay, Président de la Communauté de Commune du Bavaisis.

### ***Associations belges***

Rivet Luc. Vent de Raison  
Paye Anne. Vent de Raison  
Noel Freddy. Collectif Vent du Moulin

## Bibliographie

1. <http://www.contrepoints.org/2013/11/05/145159-eoliennes-terres-rares-et-desastre-environnemental-une-verite-qui-derange>
2. <http://www.contrepoints.org/2013/02/18/115055-renouvelables-depenses-enormes-et-pas-deffets-mesurables>
3. <http://videos.tf1/jt-20h/2013/transition-energetique-allemande-le-charbon-laisse-des-traces-8288916.html>
4. Sauvons Le Climat, 6 décembre 2012.
5. Marianne, du 2 au 8 février 2013.
6. Frankfurter Allgemeine Zeitung, 20 février 2013.
7. <http://www.contrepoints.org/2013/10/10/142020-transition-energetique-larnaque-du-siecle>
8. <http://metamag.fr/metamag-1616-L-EUROPE-RETIRE-LA-PRISE-DE-SON-FUTUR-VERT-L-echec-de-la-transition-energetique.html>
9. <http://www.le-telegramme.fr/ig/generales/france-monde/france/energie-hiver-rigoureux-la-menace-d-un-black-out-est-reelle-10-10-2013-2263763.php>
10. <http://www.enerzine.com/15/16370+la-menace-dunes-panne-deelectricite-plane-sur-leurope-cet-hiver+.html>
11. <http://www.economiematin.fr/les-experts/item/6773-eoliennes-nuisances-enquete-parlementaire>
12. <http://www.challenges.fr/economie/20131011.REU4218/dix-groupes-veulent-l-arret-des-aides-de-l-ue-aux-renouvelables.html>
13. [economiematin.fr](http://www.economiematin.fr)
14. <http://www.contrepoints.org/2013/11/04/144977-syndicats-et-patrons-unis-contre-les-energies-renouvelables-en-allemande>
15. <http://www.courrierdesmairies.fr/26247/jeremy-rifkin-le-bon-plan-de-la-region-nord-pas-de-calais>
16. <http://www.lavoixdunord.fr/region/le-nord-pas-de-calais-sur-le-podium-des-regions-les-plus-ia0b0n1676739>
17. [http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/tableau\\_de\\_bord/TB01samb.htm](http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/tableau_de_bord/TB01samb.htm)
18. <http://nord-pas-de-calais.france3.fr/2013/10/03/accepteriez-vous-des-eoliennes-cote-de-chez-vous-330501.html>